

Sommaire

n° 12

Novembre 2004

Les Carnets du Temps

Revue du Centre d'enseignement supérieur aérien

Centre de publication
du Centre d'enseignement
supérieur aérien
1, place Joffre, 75007 PARIS

Directeur de la publication :
Col Michel De Lisi

Rédacteur en chef :
Lcl Pascal Bertrand

Rédacteur en chef adjoint :
Ltt Muriel Berger

Informatique éditoriale
et fabrication :

Adc Christian Noël
M. Philippe Bucher
M^{lle} Cindy Meyer

Crédits photographiques :
Fonds documentaire
de la bibliothèque du CESA

Correspondance :
CESA - BP 43
00445 ARMÉES
Tél. : 01 44 42 80 64
Fax : 01 44 42 80 10
e.mail :
cpesa@cesa.air.defense.gouv.fr

Photogravure et impression :
Atelier de photographie
et de reproduction
de l'armée de l'air (APRAA)
26, boulevard Victor
00450 ARMÉES
Direction de l'APRAA :
Ltt Frédéric Ciavaldini

Tirage 4 500 exemplaires

Les opinions émises dans
les articles n'engagent
que la responsabilité
des auteurs.

TOUS DROITS DE
REPRODUCTION RÉSERVÉS

Relations internationales

La neutralité 4

Géopolitique

Les fondamentaux géopolitiques
des États-Unis 6

Économie

En quête d'emploi : le chômage 8

Institutions

La sécurité sociale 10

Regard sur l'armée de l'air

La bataille d'Angleterre 12

Philosophie

Pouvoir et violence selon Hannah Arendt 14

Littérature : la bibliothèque essentielle

Chateaubriand 16

Histoire

L'Empire byzantin 18

Stratégie

La place de l'air dans la stratégie 20

Au fil de la plume 22



La neutralité

La neutralité, concept abstrait, n'en possède pas moins un cadre juridique propre à chaque pays, mais aussi fondé sur le droit coutumier et les textes internationaux que sont les conventions de La Haye de 1899 et 1907⁽¹⁾.

On peut ramener les droits et devoirs des pays neutres à quatre principes en temps de guerre : le devoir d'abstention face à un conflit armé entre États tiers, le devoir d'impartialité (traitement uniforme des belligérants dans tous les domaines), le droit à l'inviolabilité du territoire et à une résistance armée, et enfin le droit à la poursuite des relations commerciales privées avec les belligérants (y compris dans le domaine de l'armement).

En temps de paix, l'État neutre doit prendre ses distances avec tout ce qui peut nuire à sa neutralité en cas de guerre. Une participation à une alliance militaire, entraînant des obligations en cas de conflit, n'est évidemment pas envisageable.

La neutralité est une posture originale, reconnaissant au pays qui renonce volontairement et durablement à l'emploi de la force contre autrui : d'une part, la protection militaire de la communauté internationale et, d'autre part, un certain lustre moral implicite tout aussi important que la sécurité militaire. Toutefois, l'histoire montre qu'il ne suffit pas de se déclarer neutre pour être à l'abri d'agressions : l'Allemagne n'a pas hésité à envahir la Belgique et le Luxembourg en 1940, alors que ces deux pays étaient neutres.

La neutralité s'est manifestée aussi bien au travers de l'adoption du statut de pays neutre par certains États, qu'au travers de mouvements internationaux, tels que le mouvement des non-alignés, qui, pendant la guerre froide, refusaient de choisir l'un des deux blocs (ce mouvement a été qualifié de « neutraliste »). À l'heure actuelle, on distingue différents types d'États neutres : ceux qui ont fait un choix philosophique comme la Suisse, l'Irlande, la Suède ou encore la Finlande, ceux pour qui ce choix répondait à un impératif de survie, soit parce qu'ils sont pris en étau par de grandes puissances, comme l'Afghanistan, soit en raison de la faiblesse de leurs capacités militaires, comme le Costa Rica, et ceux à qui ce statut a été imposé, comme l'Autriche après la seconde guerre mondiale.

Ces pays ont choisi et ont assumé le fait de vivre en marge des « affaires du monde », adoptant ainsi une posture où ils n'ont pas à choisir « entre le bien et le mal ». Néanmoins, on constate, de leur part, un plus grand nombre d'initiatives multilatérales depuis quelques années. Elles visent à contourner leurs engagements, sans pour autant les remettre en cause ; parmi celles-ci : le Partenariat pour la paix, qui assure aux pays neutres adhérents une protection de l'OTAN, sans en faire partie intégrante. Pour des pays comme la Suède ou la Finlande, on parle désormais de *neutralité active* pour définir leur façon d'aborder les relations internationales.

Ces initiatives répondent à une modification de l'ordre mondial qui ne cesse de s'accélérer depuis 1991. En effet, la neutralité s'est développée dans un système international désormais bouleversé. La nature des menaces pesant sur les États étaient, en grande partie, de nature militaire : la force armée conventionnelle constituait le principal outil de défense permettant de les contrer. Il s'agissait de conflits entre États. Aujourd'hui, la menace est globale, elle est plus diffuse et plus complexe. Pour y faire face, il faut faire appel à une concertation et à une large collaboration internationales.

Si, dans le contexte actuel, on peut légitimement se demander s'il est encore possible pour un État d'être neutre et de répondre par la négative, la réponse n'est pas aussi évidente en ce qui concerne les opinions publiques occidentales.

Les mouvements anti-guerre lors de la guerre du Golfe ont donné lieu à diverses analyses. Pour certains, ils représenteraient des réponses aux « mensonges » de la coalition anglo-américaine ou un rejet de l'unilatéralisme américain. Pour d'autres, ils refléteraient la crainte, plus ou moins importante, des populations inquiétées par des éventuelles représailles terroristes et démontreraient que ces opinions publiques se satisferaient aisément d'une position de neutralité plus confortable qui ne serait pas, le cas échéant, forcément plus sûre. ¹

1. Les conférences de la paix tenues dans cette ville en 1899 et 1907 marquent la première concrétisation sérieuse de projets visant à maintenir une paix universelle. Les principaux résultats des conférences furent le développement des règles concernant la guerre sur terre et sur mer, la protection des civils et des militaires blessés, le droit de la neutralité dans la guerre ainsi que le développement de l'arbitrage pour régler des différends entre États.

Les fondamentaux géopolitiques des États-Unis

Une projection en trois étapes

La conquête du territoire national

L'histoire diplomatique des États-Unis commence en 1783 avec la paix de Paris qui consacre la victoire des treize colonies de la Nouvelle-Angleterre sur l'Angleterre, et la possession des territoires compris entre les Appalaches et le Mississippi. La conquête de l'Ouest, facilitée par la découverte d'une vallée orientée est-ouest, le Cumberland Gap, peut commencer. Les Indiens sont inexorablement repoussés vers l'ouest, jusqu'au massacre des Sioux à Wounded Knee Creek en 1890, qui marque leur écrasement définitif.

Le Mexique subit la poussée américaine et perd, entre 1845 et 1848, le Texas, la Californie, l'Arizona, le Nouveau-Mexique, le Nevada, l'Utah, ainsi qu'une partie du Colorado. La conquête du territoire national est également réalisée par le rachat de terres à la France (Louisiane, 1803), à l'Espagne (Floride, 1819) et à la Russie (Alaska, 1867).

La doctrine Monroe

Le 2 décembre 1823, le président James Monroe prononce son message annuel au Congrès. Il déclare que toute tentative de colonisation des puissances européennes sur le continent américain sera considérée comme une menace pour la sécurité des États-Unis. Il annonce aussi que son pays n'interviendra pas dans les colonies européennes, ni dans les guerres entre puissances européennes. Cette doctrine, qui faisait du continent américain la chasse gardée de Washington, permit de justifier toute une série d'interventions : le creusement du canal de Panama, le débarquement de Vera Cruz, le soutien au *caudillo* Carraza contre Pancho Villa, l'occupation de la République dominicaine et d'Haïti, l'intervention au Nicaragua, le protectorat sur Cuba de 1898 à 1934 notamment.

La rapidité stupéfiante avec laquelle les Américains s'approprient leur territoire national et étendent leur influence sur le continent explique sans doute que certains d'entre eux y aient vu la réalisation de la « *destinée manifeste* » de leur nation. Ce concept, forgé en 1845 par le journaliste Sean O'Sullivan, repose sur une expansion territoriale et un nationalisme agressif au nom de la supériorité des États-Unis dont la « mission divine » consiste à dominer des territoires toujours plus vastes. Cette vision du rôle des États-Unis

a également été encouragée par les thèses de l'amiral Mahan⁽¹⁾ sur la puissance maritime et la suprématie de la civilisation blanche.

La projection de la puissance américaine

La première guerre mondiale donne aux États-Unis une dimension mondiale qu'ils abandonnent toutefois au début des années 1920, pour une posture isolationniste. Ce n'est qu'en décembre 1941, suite à l'attaque de Pearl Harbor, que les Américains entrent en guerre contre les forces de l'Axe, avec l'objectif d'empêcher l'émergence d'une puissance maritime non démocratique en Asie et de son pendant continental en Europe. L'Allemagne et le Japon vaincus, les États-Unis se retrouvent néanmoins face à l'URSS, puissance continentale non démocratique, et s'engagent dans une guerre froide qui prend fin en 1989 avec la disparition de l'Union soviétique.

Pour l'empire du monde⁽²⁾

Les États-Unis poursuivent deux objectifs stratégiques censés assurer le maintien de leur hégémonie : empêcher l'émergence de la Chine et refouler le plus loin possible la Russie. Dans cette bataille, la maîtrise du « grand échiquier⁽³⁾ » est primordiale. Elle passe par la constitution d'un ensemble euro-russo-américain dominé par les États-Unis. Pour Washington, l'Union européenne ne doit pas s'émanciper de sa tutelle ni devenir un acteur politique majeur. Pour ce faire, les Américains s'appuient sur le Royaume-Uni et comptent sur l'élargissement de l'Union européenne pour rendre ingouvernable cette union élargie. Ils entendent accentuer ce trait en favorisant l'adhésion de la Turquie. Pour contraindre la Russie à participer au *neo-containement* de la Chine, les États-Unis tentent d'empêcher la reconstitution de l'empire soviétique sous une nouvelle forme en s'implantant au Caucase (Géorgie) et en Asie centrale (Ouzbékistan, Kirghizistan), et en favorisant l'entrée dans l'OTAN d'anciens États du pacte de Varsovie.

La stratégie visant à neutraliser la puissance chinoise émergente consiste à contrôler la croissance économique de l'empire du Milieu en gardant une certaine maîtrise des flux d'hydrocarbures et en rendant caduque sa capacité nucléaire grâce au développement d'un bouclier antimissiles qui protégera également les alliés des États-Unis en Asie. Enfin, le dernier volet vise à affaiblir l'unité politique de la Chine en brandissant, par exemple, la carte des droits de l'Homme. À ce titre, l'intervention américaine au Kosovo a été considérée comme une menace par les dirigeants chinois, une intervention au nom du droit d'ingérence étant désormais possible au Tibet ou, dans une moindre mesure, au Xinjiang. 1

Sergent Jérôme Périolat

1. *Le Salut de la race blanche et l'Empire des mers*, Alfred Tayer Mahan, Flammarion, 1899.
2. Titre de l'ouvrage de Pierre Biarnès, Ellipses, septembre 2003.
3. *Le Grand Échiquier*, Zbigniew Brzezinski, Hachette, 2000.



En quête d'emploi : le chômage

Dans le dernier quart du XX^e siècle, la plupart des pays développés ont connu une augmentation massive du chômage. Diverses politiques ont été expérimentées pour lutter contre ce fléau mais, dans l'ensemble, elles ne sont pas parvenues à le réduire de manière satisfaisante et durable. Le « chômage de masse » rappelle, en effet, que le travail n'est pas un facteur de production comme les autres et que le fonctionnement du marché de l'emploi est, de ce fait, très particulier.

La population active regroupe la « population active occupée ⁽¹⁾ » et les chômeurs. Au sens du Bureau international du travail (BIT), sont au chômage les personnes remplissant les trois conditions suivantes : être dépourvu d'emploi, être à même de travailler et chercher réellement un travail rémunéré. En France, l'Institut national de statistiques et d'études économiques (INSEE) est chargé de réaliser annuellement la mesure du chômage. Conjointement, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) publie mensuellement le nombre de « demandeurs d'emploi en fin de mois » (DEFM).

En France, le taux de chômage est passé de 1 % en 1949 à 4,9 % en 1975, puis à 11,4 % en 1999 et à 9,8 % en août 2004. Le maximum fut atteint en 1996 avec 12,5 %. Cette augmentation du chômage a affecté les diverses catégories d'actifs dont les plus touchés sont les travailleurs non ou peu qualifiés, ainsi que les jeunes. Toutefois, on distingue plusieurs formes de chômage :

- le **chômage frictionnel** est lié au temps de passage d'un emploi à un autre et peut être réduit grâce à la diffusion de l'information qui permet de rapprocher les offreurs et les demandeurs d'emploi ;
- le **chômage conjoncturel** résulte d'un ralentissement de l'activité économique. Une baisse de la demande des ménages conduit les entreprises à stocker et à réduire leur production et leurs investissements ;
- le **chômage structurel** est lié à des décalages entre les compétences de la population et les compétences nécessaires aux entreprises ;
- le taux de **chômage naturel** est le taux de chômage minimum qu'un pays peut connaître sans risquer de provoquer une augmentation des prix.

Les théories **classiques** imputent le chômage à des rigidités sur les coûts de production et en particulier à des taux de salaire trop élevés. La demande

globale d'emploi est suffisante mais c'est l'offre globale d'emploi qui est limitée par les coûts de production (coût des dépenses pour l'embauche supérieur aux recettes supplémentaires créées).

Si le « chômage classique » suppose que le volume d'emploi est déterminé sur le marché du travail, en fonction du salaire, le « **chômage keynésien**⁽²⁾ » suppose, au contraire, que le volume de l'emploi est déterminé sur le marché des produits. Autrement dit, ce sont les volumes de production décidés par les entreprises qui impliquent le volume d'emploi, indépendamment du prix du travail. Le chômage keynésien apparaît du fait d'une insuffisance de la demande sur le marché des produits. On le qualifie aussi de chômage conjoncturel car il est typiquement lié à l'évolution cyclique de l'économie. L'insuffisance de la demande peut-être due à une crise majeure à l'étranger qui contrarie les exportations, mais aussi, par exemple, à une perte de confiance en l'avenir qui pousse les ménages à augmenter leur épargne de précaution au détriment de la consommation et, par suite, de l'investissement. Il concourt donc de façon dynamique à son propre développement.

Cependant, les économistes raisonnent comme s'il existait un état d'équilibre général du système absolument indépendant du chemin parcouru pour atteindre cet équilibre. L'**effet d'hystérèse** consiste à dire, au contraire, que l'état d'équilibre est aussi fonction des situations de déséquilibre. Il conduit certains économistes à affirmer que le chômage dure parce qu'il... dure (le phénomène s'entretenant lui-même). Les modèles d'hystérésis cherchent ainsi à expliquer pourquoi le chômage persiste alors que sa cause principale présumée a cessé d'agir. Ils montrent principalement la distinction entre les travailleurs intégrés et ceux qui se trouvent durablement exclus du marché du travail.

Pour parer à ces différentes formes de chômage, deux politiques de lutte sont généralement employées : les **politiques passives**, qui consistent principalement dans l'indemnisation du chômage et les mesures de préretraite, en attendant une reprise de la croissance, et les **politiques actives**, qui visent à promouvoir le retour à l'emploi par des subventions, la mise en place de stages de formation, des modifications de la loi sur le nombre d'heures légales de travail, etc.

Enfin, si le taux de chômage tend à décroître légèrement en France, on assiste depuis plusieurs années à un développement du sous-emploi et de l'inactivité relativisant la baisse constatée. 1

Sergent-chef Jérémie Alligier

1. Terme courant désignant cette catégorie de population.

2. Cf article des *Carnets du Temps* n° 2, page 8 : « Une idée de l'économie : J. M. Keynes ».



La sécurité sociale

Par la prise en charge collective des risques sociaux, la sécurité sociale est l'expression d'une conception de la démocratie où le libéralisme est tempéré par une solidarité institutionnalisée. Gérés en France par les partenaires sociaux sous contrôle de l'État, les organismes de sécurité sociale, dont l'assurance maladie, sont confrontés à de graves difficultés de financement qui rendent une réforme inéluctable.

A l'origine, en 1898, la sécurité sociale ne prend en charge que les accidents du travail. À partir de 1928, des assurances sociales sont créées pour indemniser les salariés ne percevant que des bas salaires. Elles couvrent les risques liés à la maladie, la maternité, l'invalidité, la vieillesse, le décès, moyennant des cotisations salariales et patronales. Les prestations familiales sont instituées en 1932 puis généralisées dans le Code de la famille élaboré en 1939. Un régime général sera mis en place mais d'autres, plus spécifiques, restent en dehors. La généralisation de la sécurité sociale s'effectuera progressivement jusqu'à la couverture maladie universelle, créée en 1999.

Les ressources principales, qui sont toujours les cotisations assises sur la masse salariale, sont désormais complétées par d'autres : taxes fiscales, contribution sociale généralisée (CSG) – créée en 1993 et perçue sur l'ensemble des revenus d'activité, de remplacement et du patrimoine –, contribution sociale de solidarité, à la charge des entreprises, contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), instituée en 1996.

La sécurité sociale se compose de différents régimes. Le régime général des salariés couvre les salariés de l'industrie, du commerce et des services, ainsi que certains travailleurs assimilés à des salariés. Il protège plus de 80% de la population française. D'autres régimes couvrent des populations spécifiques : professions indépendantes, marins et inscrits maritimes, mines, SNCF, RATP, EDF-GDF... Les militaires bénéficient d'un régime spécial créé en 1949. Le calcul de la pension de retraite, à la fin de la vie active, se fait selon l'appartenance à l'un de ces régimes.

Le régime général de la sécurité sociale comprend **deux branches autonomes** (maladie et vieillesse, et famille) et **trois niveaux** (national, régional et

local). Les organismes, à l'exception des caisses nationales, établissements publics à caractère administratif, relèvent du droit privé, mais sont chargés de l'exécution d'une mission de service public.

La gestion du régime général est assurée, sous le contrôle des pouvoirs publics, par des conseils d'administration où siègent en nombre égal des représentants des employeurs et des représentants des assurés sociaux, ceux-ci étant désignés par les organisations syndicales représentatives.

Au niveau national, le régime général comprend cinq grands organismes. La caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) gère les risques liés à la maladie, à la maternité, à l'invalidité, au décès et, selon une gestion distincte, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles. La caisse nationale de l'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS) gère l'assurance vieillesse et l'assurance veuvage. La caisse nationale des allocations familiales (CNAF) traite les prestations familiales. L'agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble du régime général et centralise les sommes collectées par les unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF). Enfin, l'union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS) gère les questions d'intérêt commun, notamment de personnel (conventions collectives, négociations salariales, formation...).

La sécurité sociale exprime la conception qu'a une société des conditions dans lesquelles doivent être pris en charge les risques sociaux. La différence des points de vue entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique en témoigne. En Europe occidentale, le niveau de protection, la situation économique et le vieillissement de la population entraînent d'importantes difficultés de financement qui ne peuvent être surmontées facilement, essentiellement pour des raisons techniques, mais aussi parce que toute réforme ne peut qu'avoir des répercussions sur des droits considérés comme « acquis ».

Dans la perspective d'une réforme, les principales questions portent sur plusieurs points : niveau de couverture du risque, place de l'impôt dans le financement par rapport aux cotisations, choix du type d'impôt éventuellement retenu, rôles respectifs de l'État et des partenaires sociaux dans la gestion des régimes, mise en place d'une organisation optimisée des caisses afin d'assurer le pilotage des différents régimes. 1

La bataille d'Angleterre

(juillet-septembre 1940)

La bataille d'Angleterre revêt une double signification historique et stratégique. Première bataille purement aérienne jamais livrée, elle constitue aussi le premier affrontement de la sorte dont l'issue décide du sort d'une nation. L'erreur serait pourtant de croire qu'elle ne se réduirait qu'à cette seule perspective. En fait, l'immense offensive menée par la *Luftwaffe* de Goering sur le territoire britannique de juillet à septembre 1940 s'inscrit dans le cadre d'un projet stratégique de plus grande ampleur, dont la phase amphibie, prélude à une invasion allemande, dépend d'une victoire dans les airs. Dans ce cas, les résultats de la bataille aérienne conditionnent de la façon la plus étroite qui soit la stratégie générale du Troisième Reich.

L'Allemagne, surprise par la rapidité de sa victoire sur la France, n'a guère de projet d'attaque très élaboré contre l'Angleterre en ce mois de juin 1940, véritable apothéose pour un Hitler qui vient de prendre sa revanche sur le diktat de Versailles. S'il entend envahir le territoire ennemi, protégé par la Manche, le *Führer* n'a d'autre choix que d'y effectuer un débarquement. La menace que la flotte britannique fait peser sur une telle opération et l'état de la marine allemande, très inférieure en nombre et en qualité, et éprouvée par ses pertes de la récente campagne de Norvège, interdisent toutefois une opération amphibie. Seule une totale supériorité dans les airs de la part de la *Luftwaffe* permettrait d'empêcher les navires de la *Home Fleet* d'arriver jusqu'à la Manche et d'y massacrer les troupes destinées à l'invasion.

Telle est l'option stratégique dans laquelle s'engage Hitler, en prescrivant à Goering d'anéantir le bras armé de la défense aérienne britannique, le *Fighter Command* du maréchal de l'air Dowding. Avec près de



Observateur anglais (juillet 1940).

3 200 avions contre quelque 700 chasseurs ennemis, l'affaire semble jouée d'avance. Toutefois, la *Luftwaffe* ignore que l'Angleterre possède un dispositif de guet électromagnétique, qui s'appuie sur un système de transmissions d'une rare efficacité et dont le rôle va se révéler décisif.

Dès juillet 1940, les Allemands lancent une offensive sur la Manche contre les convois britanniques afin d'attirer dans une nasse les chasseurs de Dowding (*Spitfire* et *Hurricane*). L'affaire échoue avec de lourdes pertes.

Aussi Goering passe-t-il, en août, à une nouvelle phase dont le but est la neutralisation de la chasse ennemie, à travers le bombardement de ses terrains, l'écrasement des usines de constructions aéronautiques et sa destruction en combat aérien. L'offensive de l'Aigle, ou *Adlerangriff*, débute à la mi-août avec des moyens considérables et, malgré les sacrifices en avions et en navigants, use progressivement le *Fighter Command*, qui se retrouve au bord du gouffre, en pleine crise d'effectifs, au commencement de la dernière décade de ce mois.

À ce moment, en contradiction flagrante avec les principes de base de la guerre qui veulent qu'on poursuive un seul et même objectif jusqu'à ce qu'il ait été atteint, les Allemands modifient leur stratégie. Ils s'engagent, en réponse à une attaque britannique sur Berlin, dans une offensive sur Londres. Non seulement celle-ci échoue, avec notamment la grande bataille du 15 septembre, devenu le *Battle of Britain Day*, mais encore les pilotes de Dowding ont le temps de souffler, et le *Fighter Command*, sur lequel la pression a diminué, reprend des forces.

Face à un échec sans appel, Hitler abandonne toute idée d'envahir l'Angleterre – en a-t-il jamais eu l'intention ? – et se tourne vers l'ennemi qu'il hait par-dessus tout, l'Union soviétique. Il est prêt à engager l'Allemagne dans une guerre sur deux fronts, le pire des cas stratégiques pour ce pays.

Au prix de 900 chasseurs perdus, les Britanniques ont abattu 1 800 avions allemands. Le mérite de la victoire leur revient en grande partie, mais les erreurs de la *Luftwaffe* et sa conception originelle même, qui la destine à des opérations tactiques et opératives, jouent un rôle décisif dans le succès de Dowding.

Qu'importe ! La bataille est gagnée et l'Angleterre, galvanisée par sa réussite, est sauvée. Elle constituera l'immense aérodrome d'où s'envoleront les bombardiers stratégiques lancés à l'attaque des villes allemandes en même temps que la base d'où partiront, en 1944, les troupes chargées de débarquer en Normandie. 1

Patrick Facon



Hannah Arendt : relation du pouvoir et de la violence



Le contexte historique particulièrement tourmenté dans lequel évolue Hannah Arendt sera déterminant dans l'orientation de sa pensée. Les deux guerres mondiales, la montée de la violence, du fascisme et des dictatures en tous genres, que ses origines juives lui feront ressentir avec d'autant plus d'âpreté qu'elle se verra contrainte d'émigrer aux États-Unis, ont marqué sa réflexion au point que l'analyse du totalitarisme⁽¹⁾ demeure une constante dans sa philosophie.

Hannah Arendt a pensé le pouvoir comme ce qui résiste à la domination des

hommes les uns sur les autres parce qu'il est la forme politique de toute communauté. Pour elle le pouvoir naît du passage d'une pluralité d'hommes voués originellement à la diaspora en une communauté capable d'agir ensemble. Il est cette puissance de rassemblement, de lien, qui permet d'actualiser des décisions portant sur la conduite des affaires de la communauté : « *Tandis que la puissance est la qualité naturelle d'un individu pris isolément, le pouvoir jaillit entre les hommes lorsqu'ils agissent ensemble et s'évanouit dès qu'ils se dispersent.* » (*Condition de l'homme moderne*, p. 225). Il correspond donc à l'aptitude humaine à agir de concert.

Cette spécificité qu'attribue Hannah Arendt au pouvoir lui permet de lui accorder une totale autonomie vis-à-vis de la violence, et, ce faisant, de se démarquer de la conception de Max Weber qui justifie la violence comme moyen légitime d'exercer la souveraineté de l'État. En effet, pour Arendt la violence n'est que l'instrumentalisation d'une force à des fins de coercition et de domination. C'est une œuvre d'unification de la multitude, de subsumption de la pluralité sous la figure d'une volonté. Il y a toujours dans la violence une

relation de subordination, à l'inverse du pouvoir, qui est l'action concertée au sein d'un espace public..

C'est pourquoi la violence, prise à sa propre logique d'accroissement indéfini, peut finir par désagréger totalement le pouvoir pour se déployer en pure terreur. La terreur est le résultat de la violence qui a refusé d'abdiquer après avoir détruit le pouvoir pour lui substituer une organisation étatique par massification.

Dans un régime totalitaire il n'y a plus d'espace public. Il n'y a qu'une domination totale sur tous les individus atomisés.

En conséquence deux critères permettent de distinguer le pouvoir de la violence :

- le pouvoir se déploie toujours sur le registre de la pluralité constituée en communauté, alors que la violence se passe parfaitement du nombre ;
- le pouvoir reste étranger à l'instrumentalisation, à la différence de la violence, qui ne s'impose qu'en recourant aux instruments.

Par cette distinction radicale établie entre le concept de pouvoir et celui de violence, Arendt nous permet d'envisager que le pouvoir ne relève pas, par essence, d'une relation commandement-obéissance, que ce pourrait être la seule action concertée qui ferait naître le pouvoir et qu'ainsi les promesses et les engagements mutuels tenus le feraient durer.

Il convient donc de saluer la pertinence du regard que Hannah Arendt porta sur cette problématique complexe, à une époque où il eût été facile d'interpréter la prolifération et la montée en puissance des dictatures comme la conséquence d'un accroissement de pouvoir, et de condamner indifféremment toute forme de pouvoir, sans autre forme de procès. 1

Lieutenant Bryon-Portet

1. *Les Origines du totalitarisme*, Hannah Arendt, Gallimard, 1951.

Chateaubriand (1768-1848)



DR

François-René de Chateaubriand a trente-cinq ans lorsqu'il décide d'écrire des *Souvenirs* dans lesquels sa vie écoulée serait transfigurée par le style et l'imagination. L'œuvre qu'il entreprend en 1811 s'édifiera peu à peu au gré des événements qui vont ponctuer son existence. Souvent corrigée, complétée ou modifiée, la physionomie définitive des *Mémoires* se profile vers 1832. Les **Mémoires d'outre-tombe**, initialement destinés à être un récit posthume, deviennent le reflet d'une vie qui se double d'une constante réflexion sur les événements en marche.

Chateaubriand découpe son œuvre en quatre parties : trois « carrières » et une dernière étape qui intègre des récits de voyages. L'ensemble de l'autobiographie représente un total de **quarante-trois livres**.

La première partie des *Mémoires* (1811-1822, livres I à XII) couvre les trente-deux premières années de vie de Chateaubriand, jusqu'à son retour d'exil en 1800, et constitue la période la plus intime de son œuvre. Elle consigne les faits les plus privés et recueille les confidences les plus personnelles. Formée de récits animés, de tableaux lyriques, de frappants portraits de famille, de somptueuses descriptions et d'amples méditations, elle se distingue par sa fraîcheur et son naturel. Cette étape constitue ce que l'auteur appelle sa **première carrière** : « arrivé au bout de ma première carrière s'ouvre devant moi la carrière de l'écrivain (...) je sors de l'asile virginal et silencieux de la solitude pour entrer dans le carrefour souillé et bruyant du monde ».

La deuxième partie des *Mémoires* (1836-1839, livres XIII à XVIII), marque la carrière littéraire de l'écrivain adulé qui, remarqué par Bonaparte pour son livre *Le Génie du christianisme* devenu célèbre en deux ans, conforte les desseins de Napoléon qui cherche à restaurer la religion catholique afin de stabiliser une société meurtrie par les excès révolutionnaires. Ces années de gloire et de reconnaissance mondaine seront pourtant bientôt entachées par l'assassinat du duc d'Enghien – sur ordre de l'Empereur – suivi de l'exécution d'Armand de Chateaubriand, cousin de François-René. Ce dernier démissionne alors de son poste d'ambassadeur de France dans le Valais, et condamne explicitement la tyrannie napoléonienne.

La troisième partie des *Mémoires* (1838-1839, livres XIX à XXXIV) consacre la carrière politique de Chateaubriand. De la chute de l'Empereur à celle de Charles X, des **Cent Jours** ⁽¹⁾ **aux Journées de juillet** ⁽²⁾, l'écrivain s'engage avec passion dans la vie politique : ambassadeur à Londres, à Berlin, à Rome, puis ministre de Charles X, orateur pamphlétaire et incisif, il ne cesse d'être, dans ses *Mémoires*, un voyageur, un soldat ou un écrivain, mais toujours au service des Bourbons. Il s'emploie alors à retracer l'histoire complète de la Restauration.

La quatrième partie des *Mémoires* (1831-1841, livres XXXIV à XLII) est au contraire affranchie de toute obligation politique. Après la chute de Charles X, Chateaubriand se retire de la vie politique et rédige les parties manquantes de ses souvenirs. Il y évoque les combats inutiles qu'il mène auprès de la duchesse de Berry dont le fils, héritier des Bourbons, pourrait devenir le futur Henri V. Tâche perdue d'avance et qui lui vaudra d'être incarcéré en 1832. Il sort acquitté de ce procès et part accomplir auprès de Charles X, à Prague, des missions en faveur de la duchesse. Ces tentatives, empreintes d'héroïsme mais assurément vaines, relèvent davantage de la littérature que de la politique.

Lorsque meurt Chateaubriand, le 4 juillet 1848, la monarchie a vécu, on est entré dans l'ère des démocraties. Imposants, graves, solennels, les *Mémoires d'outre-tombe*, méditation funèbre sur fond historique, s'inscrivent dans la lignée des grands mémoires écrits par des hommes de plume qui furent aussi des hommes d'État. Aujourd'hui peu lu, Chateaubriand, malgré sa grandeur, semble ne plus nous séduire...

Laissons à l'un de ses grands admirateurs, le soin de la conclusion⁽³⁾ : *L'homme des Mémoires d'outre-tombe est à cheval sur deux siècles : l'Ancien Régime et les temps modernes. Il tient à l'un et à l'autre et il les incarne tous les deux. Il est l'image même du passé et de la tradition. Il est à mille lieues d'un Voltaire où s'achève le classicisme, dans les chemins de Rousseau qui sont ceux de l'avenir. (...) Par un merveilleux paradoxe, ce conservateur réactionnaire, peut-être parce qu'il est un libéral et qu'il a souffert, sûrement parce qu'il a du génie, est un précurseur. C'est un homme du passé qui fonde le romantisme dont nous vivons encore..* †

Adjudant-chef Sylvaine Thébault

1. Nom donné à la brève période durant laquelle l'empereur revient de l'île d'Elbe et tente de reconquérir le pouvoir qu'il perd définitivement à Waterloo.
2. Appelées aussi *Trois Glorieuses*, ces journées du 27 au 29 juillet voient le soulèvement du peuple de Paris contre l'autoritarisme de Charles X. Elles marquent la fin du règne des Bourbons.
3. Extrait de l'avant-propos de Jean d'Ormesson dans : *Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe* 1. ons Gallimard.



L'Empire byzantin

Après avoir rétabli l'unité de l'Empire romain, Constantin le Grand fonde Constantinople, la « nouvelle Rome », en 330. Le centre de gravité de l'Empire romain se déplace alors vers l'Orient du fait de la plus grande vitalité économique et de l'importance de la population, mais aussi par nécessité militaire, face à la menace que font peser les peuples barbares sur le bas Danube et en Asie antérieure. Constantin donne un centre solide à l'Orient en développant la vieille colonie grecque de Byzantion et en l'élevant au rang de capitale de l'Empire. Ville placée sur deux continents, elle devient rapidement le centre politique, économique et militaire mais aussi spirituel et ecclésiastique de l'Empire byzantin. En 395, à la mort de Théodose I^{er}, l'Empire est partagé entre ses deux fils, Honorius et Arcadius, le premier devenant empereur d'Orient, le second empereur d'Occident. L'Empire romain d'Orient, appelé aussi Empire byzantin et parfois simplement Byzance, naît à la suite de l'effondrement de sa partie occidentale au V^e siècle, sous les coups des invasions barbares.

En échange de lourds tributs, et grâce au savoir-faire de leurs diplomates, les empereurs d'Orient parviennent à détourner à plusieurs reprises les invasions barbares vers l'Occident, permettant à l'Empire d'Orient de maintenir sa domination sur les vastes zones qu'il contrôle. Cependant, cela n'empêchera pas l'Empire de subir les razzias des Wisigoths, des Huns et des Ostrogoths jusqu'au VII^e siècle.

L'Empire byzantin connaît un premier âge d'or sous le règne de Justinien (527-565). Il s'étend alors vers l'ouest et s'agrandit, entre autres, de l'Italie. Mais, trois ans après la mort de Justinien, les Lombards envahissent l'Italie et en conquièrent la plus grande partie. Au VII^e siècle, la Syrie, la Palestine et l'Égypte, possessions clés de Byzance, sont prises par les Arabes. Après de longues luttes contre ces derniers et contre les Bulgares, survient, aux X^e et XI^e siècles, une deuxième période de faste politique et culturel. En 1054, le schisme d'Orient sépare définitivement l'Église grecque de l'Église de Rome. La conquête d'une vaste portion de l'Asie par les Turcs Seldjoukides, qui laissent des tribus turcomanes se livrer à des attaques en territoire chrétien, et celle de ses possessions italiennes par les Normands mettent fin à la puissance de Byzance. Les croisés s'emparent de Constantinople en 1204 et pillent la ville ; leur cruauté crée un fossé définitif entre les deux parties de la chrétienté. Les Français et les Vénitiens fondent alors l'Empire latin de Constan-

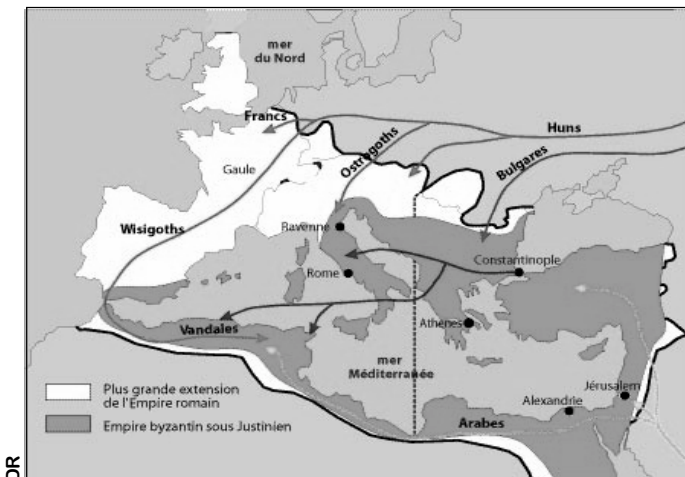


tinople, qui se maintiendra jusqu'en 1261, date à laquelle Michel Paléologue reprend Constantinople, rétablit l'Empire byzantin et fonde la dernière dynastie grecque qui ait régné sur Byzance : la dynastie des Paléologues.

Dès 1326, la prise de Brousse, qui devient la capitale de l'État osmanli, puis de Nicée et de Nicomédie, marque la fin de la présence grecque en Asie Mineure. Mais ce n'est qu'en 1453 que Mahomet II triomphe de Constantin XI, dernier empereur grec, et s'empare de la ville de Constantinople. L'Empire byzantin disparaît ainsi après plus de mille ans d'existence. Son histoire se caractérise par une alternance de siècles de prospérité et de siècles de décadence, la fréquence des intrigues de palais dues à l'absence de loi organisant la succession du trône, les différents soulèvements de la population de Constantinople et les querelles religieuses qui affaiblissent souvent l'autorité impériale. Pourtant la domination de la civilisation byzantine sur les peuples d'Orient reste incontestable.

Du fait de sa situation géographique, l'Empire byzantin subit les influences orientales et s'impose comme un lien entre l'Orient et l'Occident, qu'il protège longtemps des invasions asiatiques. La prospérité de l'Empire est essentiellement due à la richesse de la ville de Constantinople, située au croisement des routes commerciales, riche de sa monnaie d'or et de ses manufactures, et dont les flottes assurent la jonction entre l'Italie, ou l'Égypte, et la mer Noire. On trouve aujourd'hui des vestiges de l'art byzantin dans toute la péninsule balkanique (Grèce, Roumanie, Bulgarie, ex-Yougoslavie) ainsi qu'en Italie, témoignant du rayonnement de cette civilisation. 1

Lieutenant Emmanuel Goffi



La place de l'air dans la stratégie

La tactique était née de la nécessité de combiner l'action de trois armes aux caractéristiques, aux rythmes et aux effets très différents : l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie. De même, la stratégie contemporaine se caractérise par la combinaison de trois milieux : terrestre, maritime et aérien (rejoints depuis peu par un quatrième : spatial) dans lesquels les délais de réaction, les effets des armes et les modes d'action ne sont pas les mêmes. C'est l'un des grands défis de la théorie stratégique que définir la ou les combinaisons optimales à une époque et en un lieu donné.

L'avènement de l'arme aérienne a tout juste un siècle. Ses effets ont été prodigieux d'un point de vue tant tactique que stratégique. Sur ce dernier plan, elle a eu un triple effet : d'unification, de dilatation et d'accélération. Jusqu'au XIX^e siècle, la terre et la mer coexistaient sans se mélanger, les stratèges terrestre et maritime n'avaient que des contacts épisodiques et les théoriciens des deux stratégies s'ignoraient le plus souvent superbement (Clausewitz a écrit toute son œuvre sans jamais s'intéresser à la mer). L'avion a imposé l'unification des stratégies en donnant à la terre, pour la première fois, les moyens de frapper en mer et en amplifiant démesurément les moyens d'action de la mer contre la terre qui étaient auparavant très limités et surtout très lents à produire leurs effets.

L'avion permettant de frapper vite et loin, il a rendu possible la conception et la conduite de stratégies sur de grands espaces, à l'échelle continentale puis mondiale, ce que l'on appelle aujourd'hui géostratégie.

Sur un plan opérationnel, la caractéristique la plus remarquable de l'arme aérienne est sa dualité, c'est-à-dire sa capacité presque unique à opérer, à la fois, dans son propre milieu (la bataille aérienne, la lutte pour la maîtrise de l'air, dont la bataille d'Angleterre reste le plus éclatant exemple) et contre les autres milieux, terrestre ou maritime, par la reconnaissance ou l'attaque. Cette dernière peut être conduite au bénéfice des forces terrestres ou maritimes – c'est ce que l'on appelle, selon l'allonge, l'appui ou l'interdiction – ou directement contre des objectifs civils afin d'annihiler le potentiel économique et la

volonté de résistance de l'ennemi. Les forces terrestres et maritimes étaient loin d'avoir au même degré cette capacité d'action contre les centres vitaux de l'ennemi, de sorte que leur stratégie restait essentiellement militaire. L'arme aérienne a contribué, plus qu'aucun autre facteur, à l'avènement de la guerre totale, au dépassement de la dimension militaire. C'est sans doute loin d'être un progrès sur le plan moral (ce que les théoriciens aériens qualifiaient pudiquement d'objectifs démographiques, le sens commun l'appelle, avec raison, bombardement de terreur). En tout cas, c'est une transformation dont il faut prendre acte et qui a dominé la seconde guerre mondiale en attendant l'avènement de l'arme nucléaire, incarnation de la guerre absolue conçue par Clausewitz. La transformation est si importante que l'on a même prétendu qualifier de tactique la participation aux opérations militaires, réservant le terme « stratégique » à l'attaque des objectifs civils. Hérésie théorique dont on commence tout juste à revenir, mais qui témoigne de l'influence de l'arme aérienne sur les mentalités.

Aujourd'hui, avec l'avènement des armes de précision, les bombardements de terreur ne sont plus nécessaires. En outre, ils sont dorénavant moralement condamnés. Il devient ainsi possible de concevoir une stratégie aérienne plus équilibrée, plus mesurée dans ses effets. On dépasse enfin les grands fondateurs, Douhet notamment, qui ne sont plus adaptés aux conditions présentes. Après des décennies d'atonie intellectuelle, favorisée par l'emprise totale de l'arme nucléaire, la théorie stratégique aérienne connaît un vrai renouveau dont témoignent les œuvres désormais bien connues de Lloyd ou de Warden et d'autres moins célèbres mais intéressantes. C'est à partir de là qu'il faudra penser la stratégie aérienne (aérospatiale) du XXI^e siècle. 1

Hervé Coutau-Bégarie



The Imperial War Museum, Londres

Bataille d'Angleterre : un escadron de Supermarine *Spitfire* Mark-1 en patrouille. Cet appareil se montra dès cette période un redoutable adversaire pour les Messerschmitt *Me-109*.



La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

De l'inanité existentielle d'« *interpelé, interpeler...* ».

Les verbes *appeler, épeler, interpeller* ont la même origine tels des frères de sang. Et pourtant ! Force est de constater que l'orthographe, partant, la prononciation d'« *interpeller* » diffèrent de celles des autres membres de la famille. « Vilain petit canard », me direz-vous ! Eh bien non. Tous ces verbes sont issus du verbe latin « *pellere* », qui signifie « *pousser, agiter* ». De la sorte, comme le montre la racine, ce n'est pas « **interpeller** » qui s'est inventé une nouvelle orthographe, ce sont les autres dérivés qui ont modifié leur prononciation et leur orthographe.

Ainsi, à l'oral, nous devons entendre ou prononcer l'ouverture du « *e* » et le redoublement du « *l* », comme dans le mot « *pelle* » ! Par ailleurs, dans son livre *L'Émeraude des Garamantes*, Théodore Monod, célèbre scientifique et écrivain français, s'attarde sur le sens de ce mot : « *Il faut respecter la signification des mots et appeler sans tricherie les choses par leur nom. Question d'honnêteté tout simplement. Car, même si la langue évolue, et si « navré » et « étonner » ne signifient plus « blessé » et « foudroyer », aucun dictionnaire moderne ne tient « interpeller » pour synonyme d'« arrêter », faute volontairement devenue constante dans le discours officiel.* » 1

Lieutenant Jean-Christophe Pitard-Bouet